

Considérations générales concernant le genre et le sexe

- On a tendance à confondre le genre (catégorie morphosyntaxique) avec le sexe (réalité du monde d'ordre sémantique).
 - les marques casuelles (**domin^{us}**, **domin^a**, **templ^{um}**) ont disparu du français contemporain, et le genre (ainsi que le nombre) est porté principalement par les déterminants (60% du lexique ne change pas de forme sonore selon le genre).
 - Pour les êtres animés l'opposition de genre est généralement pertinente sémantiquement :
 - **un locataire / une locataire**
 - mais pas pour les non animés
 - **une** pomme, **un** citron
- Si on dit :
- J'ai mangé ***un** pomme.
- On viole une contrainte formelle, mais le genre reste inerte sémantiquement. Le locuteur sera exposé à un jugement sociolinguistique, mais il n'en résultera pas de doute sur le *sexe* de la pomme.
- l'opposition de genre est généralement non pertinente pour les animés non humains :
 - **une giraffe, une mésange, une panthère, une antilope**
Ces animaux portent un genre formel comme s'il s'agissait d'êtres inanimés.
 - De plus, lorsque le genre peut être marqué sémantiquement, le masculin renvoie parfois à l'espèce :
 - Mon voisin a **un** très beau chat sur les genoux. C'est la chatte de Lucie.

Critères pour l'apprentissage du genre à l'oral

- Il est plus simple de se baser sur la langue parlée pour acquérir les formes orales en FSL et non sur les marques de la langue écrite, au risque de
 - ranger dans la même catégorie des formes aussi diverses du point de vue de l'oral que :
clair/claire, fin/fine, plat/plate, net/nette, sot/sotte, ancien/ancienne
 - distinguer pour des raisons orthographiques des formes comme :
 - **jaloux/jalouse** et **gris/grise** qui forment leur féminin en [z]
 - **épais/épaisse** et **doux/douce** qui forment leur féminin en [s]
- Le masculin étant considéré comme non marqué, il vaut mieux partir des formes féminines.
(ex. commencer par interioriser les noms féminins en *-euse*, *-eure*, *-eresse* et *-trice* pour retrouver la forme en *-eur* au masculin.)
- Il faut distinguer les substantifs ayant un genre par nature et l'accord du genre qui affecte les adjectifs, les déterminants et certains pronoms personnels (*il/elle*), relatifs et interrogatifs (*laquelle*)

Les marques de la langue écrite

- Ajout d'un «e» caduc
 - ami / amie
 - vert /verte
- Alternance de consonnes finales
 - actif / active
- Alternance lexicale
 - cheval / jument
- Alternance suffixale
 - danseur /danseuse

Invariabilité

- Selon le *Petit Robert* 30% du lexique français peut s'employer aussi bien au féminin qu'au masculin.
 - locataire, invalide
- À l'oral 60% (8 800 unités lexicales) ont une forme sonore invariable
 - ami / amie, noir / noire
(d'où l'importance d'apprendre les substantifs avec leur déterminant au singulier qui peut se neutraliser au pluriel)
- À noter également que certains déterminants et modificateurs du substantif qui se distinguent à l'écrit se neutralisent à l'oral devant une voyelle.
 - cet/cette, bon/bon, bel/belle, gentil/gentille

Alternance de formes selon le genre

40 % du lexique français (5 800 unités) se caractérise par une alternance de formes entre le masculin et le féminin. Le genre est marqué à l'oral selon trois procédés possibles :

- par ajout
- par alternance
- par effacement

Les marqueurs peuvent être de quatre ordres :

- vocalique
- consonnantique
- suffixal
- lexical

I Marquage du genre par ajout (71%)

A. Ajout d'une consonne prononcée (morphème Ø / C)

- Sans modification vocalique
 - blanc / blanche [blã / blãf]
 - marquis / marquise [marki / markiz]
- Avec modification vocalique
 - meunier / meunière [møne / mønɛr]
 - voisin / voisine [vwazɛ̃ / vwazin]

B. Ajout d'un suffixe (morphème Ø / S)

- # sans changement vocalique ou consonnantique
 - # traître / traîtresse [trɛtr / trɛtrɛs]
- # avec variation
 - # vocalique : poète / poétesse [pɔɛt / pɔɛtɛs]
 - # consonnantique : duc / duchesse [dyk / dyʃɛs]

II Marquage du genre par alternance (27%)

A. Alternance consonnantique (C / C)

- actif / active [aktif / aktiv] (voisement)
- fils / fille [fis / fij]
- chanteur / chanteuse [ʃãtœr / ʃãtøz] (+ alternance vocalique)

B. Alternance vocalique (V/ V)

- le / la [lə / la]
- mon / ma [mɔ̃ / ma]
- il / elle [il / ɛl]

C. Alternance lexicale (L /L)

- bélier / brebis
- coq / poule
- oie / jars
- frère / sœur
- monsieur / madame

III Marquage du genre par effacement (0,6%)

A. Suppression vocalique

- compagnon / compagne [kɔ̃paɲɔ̃ / kɔ̃paɲ]
- dindon / dinde [dɛ̃dɔ̃ / dɛ̃d]
- mulet / mule [mylɛ /myl]

B. Suppression suffixale

- canard / cane [kanar/kan]
- vieillard / vieille [vjɛjar/ vjɛj]

Variation de genre

- **VARIATION HISTORIQUE**
- D'après *Le bon usage* de Grevisse, jadis, on disait :

un dent

un tempête

une orage

une acte

une navire

une doute

une soupçon.

- **VARIATION SOCIOLINGUISTIQUE**

une auto (France)

un sandwich (France)

un job (France)

un auto (Québec)

une sandwich (Québec)

une job (Québec)

- Ces variations proviennent de ce qu'en français familier québécois, les apocopes sont la plupart du temps au masculin et les emprunts souvent féminisés, surtout lorsqu'ils se terminent par une consonne prononcée). certains termes commençant par une voyelle sont parfois féminisés à l'oral (une autobus), sans oublier la féminisation des titres (une ministre, une écrivaine), plus fréquente au Canada qu'en France.

- **VARIATION DE SENS PAR LE GENRE**

un trompette (musicien)

un moule (objet servant au moulage)

une trompette (instrument)

une moule (mollusque)